



CHILDREN OF THE SUN

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2023

à 14 h 30

C O N V O C A T I O N

Les membres de l'association CHILDREN OF THE SUN sont conviés à

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ANNUELLE :

• Ordre du jour :

- Emargement de la liste des présents et vérifications des mandats
- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Rapport moral, présenté par le président
- Rapport financier, présenté par le trésorier
- Résolutions
- Questions diverses
- Elections des membres du conseil d'administration

qui se tiendra au MANS (vous trouverez le plan joint).

**Salle municipale Claircigny
7 rue de Claircigny
72000 LE MANS**

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 2 mandats.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent s'exprimer par vote lors de l'assemblée générale, en vertu de l'article 12 des statuts.

Fait le 17/10/2023 à Le Mans .

Nelly BELLANGER,
Présidente





CHILDREN OF THE SUN

INFORMATION

Avec cette invitation, vous trouverez le bulletin d'adhésion à Children Of The Sun.

Pourquoi est-il important d'adhérer ? À quoi sert l'adhésion ?

Pour exister et fonctionner, COTS a besoin de recettes qui sont assurées par les cotisations des membres. Cette adhésion est effective pendant un an. Elle vous permet d'être membre, de pouvoir exprimer par vote votre opinion lors de l'assemblée générale, de pouvoir être informé des différentes manifestations organisées.

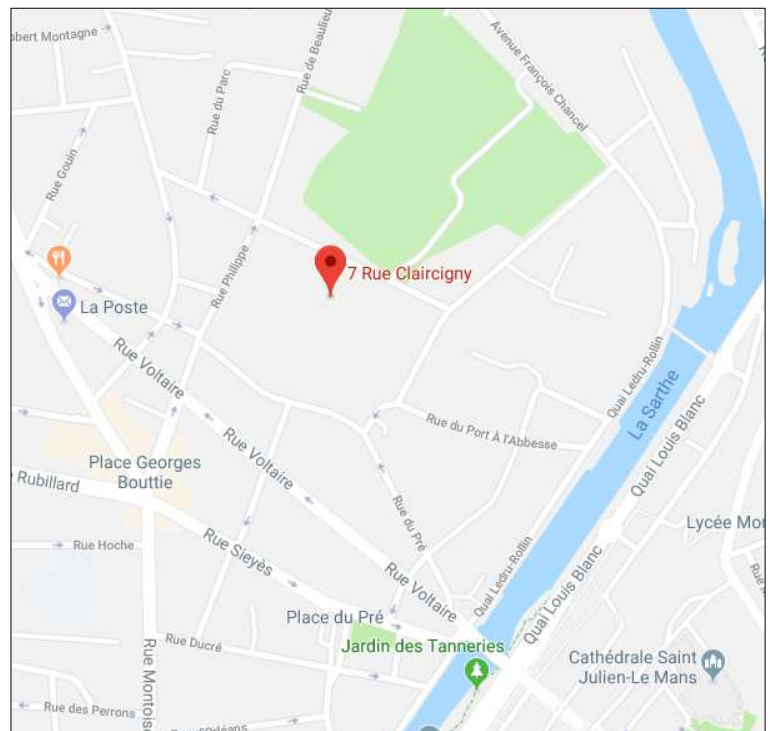
Il est également important de rappeler que l'influence d'une association dépend aussi du nombre de ses adhérents. Plus le nombre d'adhérents est important, plus l'association peut être entendue auprès de ses différents interlocuteurs...ce qui n'est pas négligeable !

Le renouvellement annuel de l'adhésion est un gage de pérennité de COTS

Le montant annuel de la cotisation est de 38 € pour un couple et de 32 € pour une personne seule. Il ouvre droit à réduction fiscale (66%). A cet effet, un reçu fiscal vous est adressé en temps utile.

Merci pour votre soutien.

Pour vous rendre à la Salle CLAIRCIGNY au MANS (72):





CHILDREN OF THE SUN

ADHEREZ A CHILDREN OF THE SUN

- **J'adhère** ou **renouvelle** mon adhésion à **CHILDREN OF THE SUN** pour l'année 2024

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de C.O.T.S.

Par virement : FR76 3004 7146 5200 0200 5840 140--BIC : CMCIFRPP

Sur notre site Internet ; Rubrique Adhérer

- 38€ minimum (pour un couple)
- 32€ minimum (pour une personne seule)
- 3€ (pour un enfant adopté ayant atteint l'âge de la majorité)

Bulletin de participation à l'Assemblée Générale du 03/12/2023

NOM Prénom

Adresse

Code Postal Ville

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

E – Mail Tél. port

➤ effectue(nt) le règlement de la cotisation pour l'année 2024, d'un montant libre de €, par chèque ci-joint. Si virement indiquer votre nom et le motif (Adhésion ou Don)

➤ assistera(ont) à l'Assemblée Générale du 3 décembre 2023 oui non.

- si oui, merci de nous préciser : le nombre d'adultes :
le nombre d'enfants : (Ce bulletin de participation nous permettra de prévoir la quantité de brioche à acheter.)

• si non, merci de remplir la partie suivante en *laissant en blanc le nom de la personne porteuse de pouvoir.*

(votre représentation pouvant être faite par un membre adhérent qui ne peut toutefois être porteur de plus de 2 pouvoirs)

Je soussigné, Mr ou Mme donne pouvoir à Mr ou Mme

de me représenter à l'Assemblée générale de Children Of The Sun du 3 décembre 2023

Fait à le

Signature